

cissent ; quelque chose d'inconnu, jus-
qu'alors,—la tendresse,—les pénétre et
les émeut ; mais tous ne sont pas immé-
diatement accessibles aux bon- senti-
ments : ce sont les sauvagesons de la pé-
pinière humaine, on a beau les greffer,
la puissance agreste subsiste et parfois
reste la plus forte. Impérieuse pour les
animaux, la loi de l'atavisme s'impose
aussi à l'homme et dans des proportions
considérables dont le moraliste doit tenir
compte. Il y a des enfans issus de géné-
rations mortes au bague, car dans le
monde du méfait on est voleur de père
en fils ; comment exiger qu'un tel " pro-
duit " ne soit pas empoisonné, dès la con-
ception, de toutes les maladies morales
dont ses ascendans ont été infectés ? L'a-
liéniste regarde toujours vers l'hérédité ;
le pédagogue doit imiter l'aliéniste.

" Où est ta mère ?—Elle est en centra-
le.—Où est ton père ?—Il est à la Nou-
velle." Le lecteur a-t-il compris ? La
mère a été condamnée à la réclusion,
elle est à Clermont ; le père est parmi les
Canaques, dans nos bagnes, au-delà des
océans. L'abbé Roussel se trouve en face
d'une double influence ; il la neutralise-
ra tout doucement, sans sévérité inutile,
avec la bonhomie patriarcale et gaie qui
est une des ses forces, et, de ce pauvre
petiot issu de deux criminels, il fera un
ouvrier alerte, joyeux à la besogne, pas-
sant devant les cabarets sans s'y arrêter.
Pour entreprendre une œuvre pareille,
ne s'en point décourager et la poursuivre,
il faut prodigieusement aimer les enfans.
Réussit-on toujours à effacer la ta-
che originelle et à baigner l'enfant
dans une moralité si salubre qu'il
y perde les tares qui lui ont été
légues ? Je voudrais l'affirmer, mais
l'expérience me démentirait. Il en
est parfois de ces malheureux comme
des loups apprivoisés ; on les croit adou-
cis pour toujours, on les conduit en lais-
se, on les mêle aux hordes de chiens ;
un cavalier tombe, ils se jettent dessus
et l'attaquent à la gorge. Parmi quelques
exemples que je pourrais citer, il en est
un que je ne veux point taire. Un enfant,
un Parisien, avait assisté à une scène
terrible : il avait vu son père assassiner
son frère à coups de couteau. Il avait été
saisi de peur et s'était sauvé. Il avait
alors huit ans : pendant dix mois, il vo-
luta à travers les rues ; il ne manquait
point de courage et s'efforçait de vivre :

il rôdait autour des marchés, portait le
panier des cuisinières, ouvrait les portières
des fiacres, ramassait des bouts de
cigares, qu'il vendait, et parvenait, avec
toute sorte de métiers improvisés, à ga-
gner vingt ou vingt-cinq sous par jour.
Le soir, il s'en allait aux environs des
petits théâtres et, au dernier entr'acte,
achetait une contremarque qui lui cou-
tait cinq sous. Il grimpait vers ces hautes
régions que le langage populaire a sur-
nommées le paradis, se glissait sous une
banquette au moment de la sortie des
spectateurs et y passait la nuit. A l'aube,
il décampait et courait chercher proven-
de aux environs du carreau des halles.

Un soir de pluie, qu'il n'avait pas mis
en réserve ce qu'il appelait " son specta-
cle," il pénétra dans une maison en con-
struction et se coucha sur un tas de sacs
de plâtre garantis par une bâche. Mal-
gré le soin qu'il avait pris de se bien ca-
cher, il se déplaça en dormant et décou-
vrit un de ses pieds. Une ronde de poli-
ce l'aperçut, l'arrêta et le fit conduire au
dépôt près de la préfecture de police.
Le juge d'instruction fut touché du sort
de cet enfant qu'un crime avait chassé
de la maison paternelle et auquel, en
somme, on n'avait rien de grave à repro-
cher. Au lieu de l'envoyer à la Petite-
Roquette, il le confia à l'abbé Roussel.
Peut-être le changement fut-il trop brus-
que. L'écolier ne se pliait guère, la clas-
se l'ennuyait, la vie vagabonde le sollici-
tait ; cinq fois il s'évada et cinq fois il re-
vint de lui-même. L'abbé Roussel lui
disait : " Tu as bien fait de rentrer au
bercail ; tu verras que tu finiras par t'y
accoutumer." Il s'y accoutuma, en effet,
et l'on put le croire sauvé. Il était intel-
ligent, de vive allure et bien découplé.
Un homme charitable, qui, je crois, est
un des fondateurs de l'Orphelinat, prit
cet enfant à son service et en fit un
groom. Sa conduite fut bonne et telle-
ment régulière que toute défiance s'éva-
nouit. Un jour que son maître lui avait
donné un bijou de prix à porter chez un
bijoutier, il disparut. La loi de l'hérédité
a été, cette fois, plus forte que le bon
vouloir de l'abbé Roussel. L'âme du
père, endormie chez l'enfant, s'est réveil-
lée chez le jeune homme et l'a poussé au
vol. On ne l'a jamais revu ; la police le
saisira tôt ou tard et la prison se refer-
mera sur lui. Si, dans ses courses, il a
passé devant la maison de l'abbé Rous-